

# DANGÉ-ST-ROMAIN

NOVEMBRE 1986

## LETTRE MUNICIPALE N° 1

### Le mot du maire

**C**ET automne, comme à l'habitude, votre Municipalité vous tient informés de son action : c'est son devoir. Mais la présentation est différente et plus condensée. Au traditionnel bulletin, se substitue à titre d'essai pour cette année : la Lettre Municipale. Dites aux Elus de votre quartier ce que vous en pensez..

L'année 1986 s'achève avec son cortège de joies et de peines. Commençons par les mauvaises nouvelles : en début d'année nous avons conduit à sa dernière demeure Georges NUTTA, notre ancien Chef de Corps, qui avait si longtemps animé nos fêtes.

Au mois d'août notre environnement a subi un grave préjudice avec l'incendie des bois de Marchéron, incendie qui a amené la destruction de notre flore et de notre faune sur plusieurs centaines d'hectares.

Fort heureusement nous avons assisté à des événements agréables :

1) L'inauguration des nouveaux locaux de la Société Lacto Labo. Dotée de moyens puissants et ultra-modernes, cette entreprise devrait percer vers de nouveaux marchés.

2) L'A.S.D.R. a fêté dans la liesse son quarantième anniversaire le 15 juin qui était la première belle journée ensoleillée de l'année.

3) A l'occasion du dixième anniversaire, le Comité de Jumelage avait organisé, en accord avec la Commune, deux journées d'animation les 13 et 14 juillet avec nos amis Mamérois.

4) Le temps fort de 1986 a sans doute été l'inauguration officielle du Foyer résidence « Le Floréal » sous la présidence de Monsieur René MONORY, ministre de l'Education Nationale et président du Conseil Général.

5) Au passage, il faut saluer le courage, le dynamisme de nos commerçants et de nos artisans qui ont pris leur destin en mains et qui donnent à l'agglomération une animation nouvelle.

Mais le plus important est sans doute ce qui se voit le moins :

— La Municipalité a fait l'acquisition, sur la route de Buxières, d'un terrain de 5 hectares destiné à la création d'une zone industrielle et artisanale.

— Le Plan d'Occupation des Sols est publié. L'enquête publique durera pendant tout le mois de décembre. C'est un document important : il conditionne le développement futur de notre agglomération.

Votre Municipalité gère le présent mais elle pense surtout à l'avenir... et vous présente ses meilleurs vœux pour 1987.

Michel EMERY ■

### A la manière de Jacques Prévert...

## SAVEZ-VOUS ?

- que le lit des ruisseaux appartient aux propriétaires des deux rives; que ceux-ci sont astreints au nettoyage des abords et au curage du lit. Les travaux d'élargissement, de régularisation et de redressement qui sont nécessaires pour compléter les travaux de curage sont assimilés à ces derniers. Pendant la durée des travaux, commandés par le Préfet (généralement en septembre) les riverains sont tenus de laisser passer les entrepreneurs, les ouvriers et les surveillants;
- que les chemins ruraux sont la propriété privée de la commune et doivent figurer au cadastre;
- que la divagation des chiens et des chats est strictement interdite. Le code de la route (article R 224) interdit de laisser divaguer sur les routes un animal quelconque;
- que tout propriétaire de ruches est tenu de déclarer au mois de décembre de chaque année, l'emplacement de ses ruchers au Préfet...

## SAVEZ-VOUS QUE :

Dangé-Saint-Romain  
c'est aujourd'hui :

— 3200 habitants (environ);  
— 1090 élèves;

— 3500 hectares dont  
660 hectares de bois;  
— 143 km de voirie  
communale;  
— 360 lampadaires...



(Cliché Pascal POTET)

Dixième anniversaire du jumelage Franco-Luxembourgeois



**I - COMPTE ADMINISTRATIF 1985 :** Il laisse apparaître un excédent de 733678 francs. Ce résultat a été obtenu par des économies substantielles dues à une surveillance très stricte des factures et des contrats. Dans ce domaine des progrès sont encore à faire.

**II - BUDGET 1986 :** Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 6488457 francs soit une augmentation de 16,3 % mais la progression de la pression fiscale est en diminution 1,50 %.

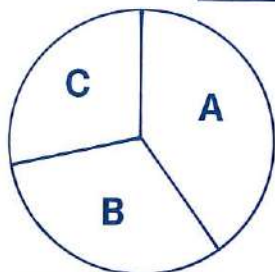
### A. FONCTIONNEMENT

• Répartition des **DEPENSES** par chapitres

| CHAPITRE                  | % du BUDGET | DESIGNATION   |
|---------------------------|-------------|---|
| 60 Denrées et fournitures | 4,70        | Habillement, combustibles, fournitures scolaires              |
| 61 Personnel              | 30,13       | Salaires, charges sociales                                    |
| 63 Travaux et Services    | 12,41       | Entretien, voirie, assurances, E.D.F.                         |
| 64 Participations         | 12,91       | Aide sociale, charges intercommunales, contrats d'association |
| 66 Gestion générale       | 7,16        | Imprimés, frais P.T.T., indemnités                            |
| 67 Frais financiers       | 14,56       | Intérêts des emprunts   |
| 83 Prélèvements           | 14,66       | Financement du budget « investissements »                     |
| 62, 65, 69 Divers         | 3,46        | Taxes véhicules, subv. aux associations, charges.             |

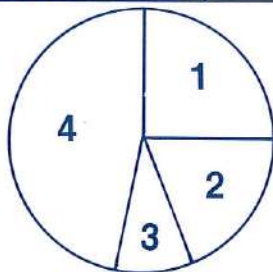
• Répartition des **RECETTES**

|   | MONTANT        | DESIGNATION   |
|---|----------------|---|
| Impôts locaux                                   | 2695045        | Taxe d'habitation - Foncier bâti ou non bâti - Taxe prof.   |
| Aides en provenance de l'Etat et du Département | 1887753        | Dotation globale de fonctionnement - Fonds National et Départemental de taxe professionnelle              |
| Autres ressources                               | 1905659        | Entrées à la piscine - Tickets restaurant scolaire<br>Taxe des ordures ménagères - Excédent reporté, etc. |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>6488457</b> |   |



**Ensemble des Ressources**

A Impôts locaux 41,5 %  
 B DGF (aides de l'Etat et du Département) 29,1 %  
 C Autres ressources 29,4 %



**Répartition des Impôts locaux**

1 Taxe d'habitation 27,2 %  
 2 Foncier bâti 17,7 %  
 3 Foncier non bâti 6,9 %  
 4 Taxe professionnelle 48,2 %

Notre pression fiscale reste toujours une des plus faibles ainsi que le montre le tableau suivant :

| TAXES              | TAUX des TAXES LOCALES |                     |
|--------------------|------------------------|---------------------|
|                    | Dangé-St-Romain        | Moyennes nationales |
| Taxes d'habitation | 8,78                   | 10,72               |
| Foncier bâti       | 9,05                   | 12,84               |
| Foncier non bâti   | 25,28                  | 35,61               |
| Taxe profes.       | 7,80                   | 11,78               |

Remarque : Le Foncier non bâti n'a subi aucune hausse cette année.

### B. INVESTISSEMENTS

Les crédits reportés du budget 1985 (1237997\*) correspondent à des opérations non réalisées au 1<sup>er</sup> janvier 1986.

Pour 1986 les **dépenses** s'élèvent à 2028078 F correspondant aux investissements suivants :

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Remboursement d'emprunts           | 613581   |
| Terrain Plumeroux                  | 8600     |
| Matériels divers                   | 111000   |
| Camping (bâtiments et aménagement) | 250000   |
| Bureau informatique comptabilité   | 173000   |
| Local Informatique scolaire        | + 100000 |
| Eaux pluviales                     | + 50000  |
| Bâtiments                          | 182000   |
| Voies et réseaux                   | 258000   |
| Réserve foncière                   | + 280000 |
| Divers                             | 1897     |

Ces dépenses sont financées par les **recettes** suivantes :

|   |        |
|---|--------|
| Prélèvement sur le budget de fonctionnement   | 951790 |
| Emprunts  | 528000 |
| Subventions   | 192500 |
| Divers (taxe locale équipement, fonds de compensation de la TVA, dotation globale équipement) | 355788 |

**TOTAL 2028078**

### III - BUDGET D'ASSAINISSEMENT

En **Fonctionnement** il s'équilibre en recettes et en dépenses à 366612 F. Rappelons que la taxe est fixée à 1,30 F par m<sup>3</sup> et le montant de la prime annuelle à 200 F.

En **Investissement** il s'équilibre à 793968 F et comprend surtout les travaux d'assainissement de la zone industrielle Nord.

## Les activités municipales

### I - CONSTRUCTIONS DIVERSES

Quelques projets sont en cours de réalisation :

- l'ancien logement de fonction en briques rouges du Champ de Foire sera aménagé en salle informatique et salle pour le G.A.P.P.;
- la construction d'un bureau informatique pour améliorer le travail des secrétaires;
- l'aménagement du terrain de camping en construisant un complexe : bureau d'accueil et sanitaires.

### II - B.A.S.

Bon succès pour la 3<sup>e</sup> année de la bourse aux vêtements : 130 vêtements vendus au printemps : 300 à l'automne. C'est un bel encouragement pour l'équipe de 18 dames et messieurs bénévoles qui accueille, met en place, trie tous les vêtements pour permettre à chacun d'en tirer le plus de profit.

*L'inauguration du « FLOREAL » (Cliché Pascal POTET)*

Cette année, nous confectiionnerons, en faveur des personnes âgées, 248 colis dont 53 pour les ménages. Un repas sera servi au Floréal le samedi 14 février 87 avec une participation de 25 F pour ceux qui ont le colis et de 55 F pour les autres retraités.

Nous rappelons qu'un repas journalier peut être servi au Floréal; pour cela téléphoner la veille jusqu'à 14 h au 49 86 31 60.

### III - AFFAIRES CULTURELLES

Dangé-St-Romain vit à l'heure culturelle d'une façon très vivante : on y exerce la musique, la danse, le chant, le théâtre pour les enfants et les adultes.

Un échange international permet, chaque année, à de jeunes Mamérois et Dangéens de vivre successivement à l'heure française et à l'heure luxembourgeoise.

Le cinéma, la bibliothèque, les expositions, le folklore animent régulièrement notre cité.

Déjà on y prépare le FUTUR en s'initiant à l'Informatique.

### IV - RENTRÉE 1986-1987

| ECOLES                | TOTAL | DANGE-ST-ROMAIN | PERFECTIONNEMENT | HORS COMMUNE |
|-----------------------|-------|-----------------|------------------|--------------|
| GROUPE DAUDET         | 115   | 99              |                  | 16           |
| GROUPE PERGAUD        | 99    | 82              | (17)             | 17           |
| MATERNELLE A.-SOUCHE  | 125   | 115             |                  | 10           |
| ST-GABRIEL PRIMAIRE   | 162   | 111             |                  | 51           |
| ST-GABRIEL MATERNELLE | 385   | 124             |                  | 261          |
| COLLEGE NATIONALISE   | 204   | 86              |                  | 118          |
| COLLEGE PRIVE         |       |                 |                  |              |
| TOTAL                 | 1090  | 617             | (17)             | 473          |

### V - RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire a servi, en 1985, 23608 repas-enfant et 450 repas-adultes. Après déduction du FORMA, le prix du repas est de 14,05 F ce qui donne une participation de la commune de 2,05 F par repas.

Le prix de revient se maintient à un niveau acceptable mais le déficit d'exploitation est toujours trop élevé (plus de 54000 F).

### VI - INFORMATION - ACCUEIL

Cette année, le 17 octobre, pour la première fois, la commission Information-Accueil a organisé un apéritif destiné à souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents, afin de leur faire mieux connaître Dangé-St-Romain, et ses nombreuses associations.

Merci à tous ceux qui ont répondu à notre invitation.

**RAMASSAGE  
DES « CASSEAUX »**  
fin février, fin juin, fin octobre



- **MAIRIE** Tél. 49 86 40 01  
Ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30  
(sauf : lundi, mercredi, samedi après-midi)  
**RECEPTIONS DU MAIRE**  
De 10h à 12 h : mardi, vendredi, samedi } sauf  
ou sur rendez-vous } réunions
- **PERMANENCES A LA MAIRIE**
  - Mutualité Sociale Agricole :  
2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h.
  - Conciliateur :  
vendredi après-midi à partir de 15 h.
  - Allocations Familiales :  
2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h.
  - Société Artisanale de Secours Mutuel :  
(actuellement supprimée)
  - C.I.C.A.S. : Retraite complémentaire  
(selon calendrier affiché en Mairie).
  - Sécurité Sociale :  
salle du Conseil Municipal : lundi de 14 h à 15 h 15.
- **PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL**
  - Assistance Sociale :  
le mardi de 14 h 30 à 16 h.
  - Consultation des nourrissons :  
le lundi à 14 h.  
Rendez-vous à prendre au 49 21 60 87
  - Bibliothèque :  
le mercredi de 10 h à 12 h  
le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30  
Responsables : Mme MORILLEAU,  
Mme CHAUSSÉ, Mme CORDEIRO.
- **AIDE MÉNAGÈRE** (pers. âgées) Tél. 49 86 42 74  
— Mme FURGET Ginette, 7, rue de la Grand-Croix.
- **ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL**
  - M. ARNAULT Michel Tél. 49 86 41 19
  - Mme PETIT Annick Tél. 49 86 40 35
- **CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE**  
rue St-Romain Tél. 49 86 35 22  
— mercredi de 9 h à 12 h - vendredi de 16 h 30 à 18 h 30  
— jeudi de 9 h à 12 h - samedi de 9 h à 12 h 30.
- **CREDIT AGRICOLE**  
rue Jules-Ferry Tél. 49 86 43 01  
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h } sauf  
Samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h } le lundi
- **GARE S.N.C.F.** (Ouverture du lundi au vendredi :)  
de 6 h 15 à 7 h 15 et de 8 h 15 à 11 h 40  
de 12 h 40 à 13 h 40  
— le samedi ;  
de 6 h 15 à 7 h 15 et de 10 h à 11 h  
de 12 h 40 à 13 h 15
- **GENDARMERIE** Tél. 17 ou 49 85 60 11  
— Les Ormes.
- **OFFICE NOTARIAL** Les Bonnins Tél. 49 86 40 07
- **PTT** rue Jules-Ferry Tél. 49 86 40 00  
Ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Le samedi de 9 h à 12 h  
Départ du courrier : 18 h 15 et le samedi : 12 h 35.
- **SERVICE D'ADDUCTION D'EAU**  
M. GUÉRIN René Tél. 49 86 42 86
- **SYNDICAT D'INITIATIVE**  
Siège social : MAIRIE de DANGÉ-ST-ROMAIN.
- **TRÉSOR PUBLIC - PERCEPTION RECETTE MUNICIPALE C.N.P.**  
Tél. 49 86 40 36  
Ouverture de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h  
(sauf le samedi).
- **GROUPES SCOLAIRES**
  - Collège NATIONALISÉ Tél. 49 86 41 09
  - Collège PRIVÉ ST-PIERRE Tél. 49 86 41 38
  - Ecole PRIMAIRE PRIVÉE ST-GABRIEL Tél. 49 86 34 23
  - Ecole ALPHONSE-DAUDET Tél. 49 86 41 64
  - Ecole LOUIS-PERGAUD Tél. 49 86 43 45
  - Ecole MATERNELLE A-SOUCHE Tél. 49 86 35 24
- **RESTAURANT SCOLAIRE**  
rue Jules-Ferry Tél. 49 86 30 79
- **CULTE CATHOLIQUE**  
— M. le Curé DROUAULT,  
rue Jules-Ferry Tél. 49 86 40 71
- **POMPIERS** Tél. 49 86 40 08  
En cas d'urgence, deux dispositifs Tél. 49 86 40 44  
d'appel de la sirène sont implantés, à la Tél. 49 86 41 25  
Mairie et le deuxième au Centre Social Tél. 49 86 37 34  
à St-Romain.